

VOTRE ROLE

- ⇒ **Permettre l'accès à la structure d'escalade aux seules personnes autorisées** : c'est-à-dire les adhérents du club à jour de leur licence qui ont renseigné la feuille d'émargement. Attention en particulier aux adhérents débutants dont l'autonomie en matière de sécurité doit avoir été vérifiée au préalable par un encadrant du club habilité.
- ⇒ **Vérifier que les règles de sécurité sont bien respectées par les pratiquants et les rappeler lorsque ce n'est pas le cas.**
- ⇒ S'assurer de la bonne mise en place de la salle.
- ⇒ **S'assurer du respect des consignes du règlement intérieur.**
- ⇒ **S'assurer du respect des horaires** 22h00 étant l'heure auquel on doit libérer la salle il faut commencer à ranger à 21h45 au plus tard. Attention ces horaires peuvent changer durant les vacances.
- ⇒ **S'assurer que le rangement de la salle est bien assuré** en fin de séance (rangement des cordes dans les seaux, fermeture des vestiaires).
- ⇒ **Contactez le gardien du gymnase en cas de problème** technique dans la salle, de problème d'accès au gymnase, d'intrusion de personnes étrangères au club ou de personnes malveillantes.
- ⇒ **Contactez les secours en cas d'incident, d'accident ou blessure d'un adhérent.**

LES PRINCIPALES CONSIGNES

ATTITUDES, COMPORTEMENTS, DISCIPLINE ET HYGIENE :

- Un parking souterrain est accessible aux adhérents de l'ASPALA. L'éventuel stationnement aux abords du gymnase doit se faire dans le respect des riverains et des consignes du plan Vigipirate (nb : il est strictement interdit de garer son véhicule, même temporairement, sur le rond-point situé devant le gymnase).
- Les affaires personnelles des grimpeurs doivent être regroupées et placées à vue ou dans les vestiaires en évitant de gêner les autres usagers du gymnase.
- Dans le gymnase, il est permis de boire et manger, à la stricte condition de laisser les lieux parfaitement propres.
- Tout grimpeur doit veiller à ramasser ses propres déchets, bouteilles vides, papiers, ou miettes.
- Ne pas monopoliser une même voie trop longtemps sans en changer.
- Ne pas hurler sa joie ou sa déception, manifester sa colère en tapant avec ses pieds dans la structure ou le matériel ou lancer des objets.
- Respecter un maximum de calme près des voies par mesure de sécurité.
- Assurer une bonne entente avec les autres usagers du gymnase (club de GRS, etc.).
- Tous les adhérents sont invités à participer aux opérations de rangement en fin de séance : rangement des cordes, rangement du matériel, etc.

ACCIDENTS ET SECOURS :

- Il convient d'appeler immédiatement les secours en composant les numéros d'appel d'urgence en cas d'accident et/ou de blessure.
- En attendant les secours, ne pas déplacer le blessé (suite à une chute) pour éviter d'aggraver son état.

IMPORTANT :

Merci de signaler dès que possible tout désordre ou problème constaté lors d'une séance auprès du président ou des membres du bureau du club

NUMEROS DE TELEPHONE

SECOURS :

- SAMU : **15**
- pompiers : **18**
- d'appel d'urgence unique : **112**

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, pensez à préciser ces 3 points lors de votre appel :

- Qui je suis ? Vous êtes victime, témoin,... donner un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.
- Où je suis ? Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir : Complexe sportif La Fontaine - 14, rue Pierre-Kolhmann 92160 ANTONY.
- Pourquoi j'appelle ? Précisez les motifs de votre appel.

(J'attends qu'on me le dise pour raccrocher)

GARDIEN DU GYMNASE :

Tél : **01 40 96 31 94**

BUREAU ASPALA :

Présidente ASPALA : Magali PONS
Vice-président : Charles DESFRANCOIS
Secrétaires ASPALA : Mathilde GROS
Trésorier ASPALA : Christian LEMAIRE

En étant responsable de séance de l'ASPALA, vous participez à la vie associative et au bon fonctionnement du club...

Merci pour votre aide !!!